



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5010411

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 2/12/2024 15H29 C:001860 I:31268
V/REF : OSTW17318
V/Email reçu le Lundi 02/12/2024 a 15H29

SDC 'Actipole Fonderie'
C/O REGIE FAVRE DE FOS S.A
26 AVENUE RENÉ CASSIN
69009 LYON

V/REF.IMM. 213
IMMEUBLE : ACTIPOLE FONDERIE
470 ROUTE DU TILLEUL
69270 CAILLOUX SUR FONTAINES

Vaulx en Velin, le 14 Janvier 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N°470 TILLEUL-CONTACTER MME GUENAELE-TEL:04 37461830

MOTIF : INTERVENIR POUR DEUX PROBLEMES SIGNALES SUR PLACE :
- L'UN DES URINOIRS EST BOUCHE DANS LES SANITAIRES HOMMES
- LE ROBINET DE GAUCHE NE FONCTIONNE PLUS DANS LES SANITAIRES FEMMES

Donneur d'ordre : M. F. PIRAUD

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage mécanique/électromécanique avec matériel type K 50.

LE 05/12 A 10H30 :
INTERVENTION A PARTIR DU BLOC SANITAIRE HOMMES
DEBOUCHAGE ELECTROMECHANIQUE DE L'URINOIR
CONTROLE DU BON ECOULEMENT

INTERVENTION A PARTIR DU BLOC SANITAIRE FEMMES
DETARTRAGE DE LA ROBINETERIE
CONTROLE DU BON FONCTIONNEMENT

OBSERVATIONS : DT LCOMPTER Email envoyé le 06/12/24 a 10H41 M. F. PIRAUD

NOUS PRECONISONS LE REMPLACEMENT DES MITIGEURS QUI A CE JOUR NE SONT
PAS ADAPTES, DE CE FAIT LORS DE L'UTILISATION L'EAU COULE PAR TERRE

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas être assimilée à un curage de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation). Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement. Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'après plusieurs



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5010411

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	2	29,12		29,12
2,00	H. Personnel + RIDGID K50 le 05/12	2	117,97		235,94
TOTAL H.T.					265,06
T.V.A. a 10,00%					26,50
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>291,56</u>

Valeur en votre règlement au 28 Février 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.